

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



SIECEUTOM

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 mai 2026

Nombre de Délégués
en exercice.....24

Nombre de Délégués
Titulaires présents.....21

Nombre de Délégués
Suppléants Présents..... 1

Nombre de Délégués
votant.....24

L'an deux mille vingt-six et le 29 mai à 17 heures 30 minutes, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle Marie Mauron à Cheval Blanc sous la Présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président du SIECEUTOM.**

Membres présents :

- Titulaires :

MM. AIMADIEU Franck, BATOUX Philippe, BEAUMONT Alain, BLANC Alexis, BOËS Fabrice, BOMBA Blaise, COPETE Paul, DAUDET Gérard, FONTANARAVA Eric, FRANCESCHI Rémy, GIRAUD Daniel, GRYNKORN Serge, GUILLOT Philippe, LIBERATO Fabrice, RAOUX Michel, ROUX Philippe, VARAIRE Patrice, VOLLAIRE Olivier

Mmes BARANDON Brigitte, GREGOIRE Sylvie, MAUGAN CURNIER Séverine

- Suppléant : M. PALERMINI Thierry

Absents excusés : MM. AURIOL Michel, GOMEZ Lionel, LOVISOLO Jean-François

Pouvoirs :

- M. LOVISOLO Jean-François donne pouvoir à Mme MAUGAN CURNIER Séverine

- M. AURIOL Michel donne pouvoir à M. FRANCESCHI Rémy

Secrétaire de Séance : M. Fabrice BOËS

N°26-11

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Sous la présidence de Gérard DAUDET, élu Président, après avoir fixé le nombre de présidents à 3, et avoir procédé à leur élection ;

Les statuts du SIECEUTOM prévoyant que chaque EPCI membre du syndicat est représenté par deux délégués au sein du Bureau syndical ;

Les vice-Présidents nouvellement élus étant membres du Bureau ;

Le comité syndical a été invité à procéder à l'élection de trois autres membres du Bureau, pour qu'il soit constitué comme suit :

- 1 Président
- 3 Vice-présidents
- 3 membres du Bureau.

Il a été rappelé que les membres du Bureau sont élus parmi les membres titulaires du Comité syndical, selon les mêmes modalités que le Président et les vice-présidents, à scrutin secret et à la majorité absolue. Les membres du Bureau doivent être de nationalité française. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Comité syndical a désigné deux assesseurs : M. Franck AIMADIEU et M. Fabrice LIBERATO.

• **Élection du Premier membre du Bureau syndical :**

Le Président a procédé à l'appel de candidatures pour le poste d'un premier membre du Bureau.

Après avoir pris connaissance de la candidature de **M. Alain BEAUMONT**, délégué de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Président a fait procéder au vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel ou représentés n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages blancs ou déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Le résultat du scrutin est le suivant :

- votants	24
- bulletins blancs	0
- bulletins M. Alain BEAUMONT	24

M. Alain BEAUMONT est élu Premier membre du Bureau syndical et est installé dans ses fonctions.

- **Élection du Deuxième membre du Bureau syndical :**

Le Président a procédé à l'appel de candidatures pour le poste d'un deuxième membre du Bureau.

Après avoir pris connaissance de la candidature de **M. Rémy FRANCESCHI**, délégué de COTELUB, le Président a fait procéder au vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel ou représentés n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages blancs ou déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Le résultat du scrutin est le suivant :

- votants	24
- bulletins blancs	0
- bulletins M. Rémy FRANCESCHI	24

M. Rémy FRANCESCHI est élu Deuxième membre du Bureau syndical et est installé dans ses fonctions.

- **Élection du Troisième membre du Bureau syndical :**

Le Président a procédé à l'appel de candidatures pour le poste d'un troisième membre du Bureau.

Après avoir pris connaissance de la candidature de **M. Fabrice BOËS**, délégué de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, le Président a fait procéder au vote.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel ou représentés n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages blancs ou déclarés nuls par le Bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Le résultat du scrutin est le suivant :

- votants	24
- bulletins blancs	0
- bulletins M. Fabrice BOËS	24

M. Fabrice BOËS est élu Troisième membre du Bureau syndical et est installé dans ses fonctions.

Suite à l'élection du Président, de trois vice-présidents et trois membres du syndical du SIECEUTOM est constitué de :

- M. Gérard DAUDET, Président
- M. Philippe ROUX, Vice-Président (CCPSMV)
- Mme Séverine MAUGAN CURNIER, Vice-Présidente (COTELUB)
- M. Philippe BATOUX, Vice-Président (LMV)
- M. Alain BEAUMONT (CCPSMV)
- M. Rémy FRANCESCHI (COTELUB)
- M. Fabrice BOËS (LMV)

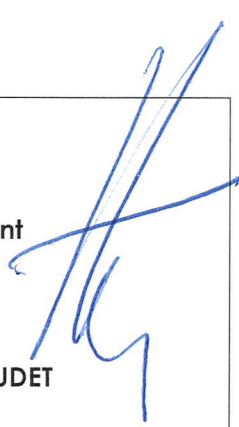
Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Secrétaire de séance,


Fabrice BOËS



Le Président


Gérard DAUDET

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le : **08 JUIN 2026**

Et de sa publication le : **08 JUIN 2026**

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 Nîmes CEDEX 09 – Tél : 04 66 27 37 00 – greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date du présent affichage.